

Les formations réglementaires obligatoires pour les Techniciens de la Couverture et de l'Etanchéité

QUEL INTERET POUR LES ENTREPRISES DE FORMER SON PERSONNEL A TOUTES LES HABILITATIONS REGLEMENTAIRES ?

Le Technicien de la Couverture et de l'Etanchéité a pour métier la pose de toiture, la réparation des éléments de couverture, et les différentes modes d'étanchéité.

Ce faisant, il fait face à de multiples risques. L'Entreprise qui l'emploie étant responsable de son personnel, c'est donc toute l'Entreprise qui court également ces risques. En évitant d'en prendre toute la mesure, elle s'expose à des procès, des amendes ou des coûts judiciaires ou de santé qui peuvent être très lourds. Sans parler des accidents, des dommages collatéraux et des arrêts de travail de son personnel.

Bref, un personnel non formé est une perte assurée pour l'Entreprise... D'autant plus que les habilitations réglementaires sont obligatoires. Ces formations sont donc essentielles, car elles permettent d'appréhender ces risques et de travailler en toute sécurité.



LES HABILITATIONS ET LEURS RECYCLAGES

En dehors de ses compétences techniques de base et ses savoir-être, le Technicien a donc besoin d'habilitations réglementaires obligatoires qu'#Afortech vous synthétise ici. Rappelons qu'une fois ces savoir-faire validés par la formation, et ensuite par son Entreprise elle-même, le Technicien devra se recycler régulièrement pour maintenir ces habilitations valides.

Ces formations réglementaires obligatoires couvrent les risques suivants, auxquels il est soumis :

- Le risque en hauteur
- Le risque accidentogène
- Le risque chimique
- Le risque TMS
- Le risque électrique
- Vigilance tous risques

Les formations réglementaires obligatoires pour les Techniciens de la Couverture et de l'Etanchéité

RISQUE EN HAUTEUR

Port du Harnais sur sites équipés et non équipés SEC-09 2 jours

RISQUE EN HAUTEUR

<u>Techniques d'accès et de</u> <u>positionnement sur cordes</u> CORD-01 5 jours

RISQUE CHIMIQUE

Opérateur susceptible d'intervenir en présence d'amiante - sous-section 4 AMIA-22 2 jours

RISQUES TMS

Gestes et Postures SEC-30 1 jour

VIGILANCE TOUS RISQUES

Assurer sa sécurité et celle des autres sur chantier PREV-03 1 jour



RISQUE EN HAUTEUR

Échafaudages Fixes : <u>Utilisation et vérification</u> <u>journalière</u>

ECHAF-13 1 jour

RISQUE ACCIDENTOGÈNE

Formation Initiale SST Sauveteur Secouriste du
Travail
SST 2 jours

RISQUE CHIMIQUE

Prévention du risque plomb

REGLE-08 1 Jour

RISQUE ELECTRIQUE

Préparation aux Habilitations B0
/ H0 / H0V – Personnel non
électricien

HEL-01-B0 1 jour

Les formations réglementaires obligatoires pour les Techniciens de la Couverture et de l'Etanchéité : pensez aux recyclages!

Attention: exposés à de nombreux risques, vos salariés doivent suivre, tout au long de leur vie professionnelle, des formations de recyclages pour couvrir votre responsabilité pénale en matière de santé et sécurité.

Une fois qu'un de vos collaborateurs a suivi la formation initiale de telle ou telle habilitation, #Afortech vous facilite la gestion des recyclages en vous adressant chaque année un courrier personnalisé précisant pour chaque personne formée l'habilitation arrivant à échéance avec la fiche programme du stage à suivre.





